

François de Rugy lance 13 nouveaux projets de petites centrales hydroélectriques d'une puissance totale de 36,7 MW

Le Mercredi 26 juin 2019

François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, désigne 13 lauréats de la deuxième période de l'appel d'offres sur la petite hydroélectricité pour développer et exploiter de nouvelles centrales hydroélectriques pour une puissance de 36,7 MW.

L'hydroélectricité représente une filière essentielle pour l'atteinte des engagements français en matière de développement des énergies renouvelables. En 2018, la production hydraulique renouvelable s'élève à 63,1 TWh, soit 11,5% de la production électrique totale. Elle est assurée par environ 2300 centrales hydroélectriques, dont environ 2000 « petites centrales », majoritairement concentrées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. La région Auvergne-Rhône-Alpes concentre plus de 45% du parc hydraulique national et la région Occitanie plus de 21% du parc hydraulique national. Les parcs hydrauliques des 3 régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-D'azur représentent près de 80% du parc hydraulique national.

Lancé en avril 2017, cet appel d'offres prévoit trois périodes annuelles pour le développement de la petite hydroélectricité et vise à l'attribution d'un total de 105 MW de puissance hydroélectrique d'ici 2020. Il est ouvert aux nouvelles installations hydroélectriques dont la puissance est comprise entre 1 et 4,5 MW, implantées sur de nouveaux sites ou équipant des barrages existants.

Afin de garantir la valorisation des projets les plus vertueux :

- la notation des offres comporte notamment une composante sur la qualité environnementale des projets,
- la procédure prévoit la possibilité d'écarter les projets ne présentant pas un niveau de garantie suffisant quant à leur impact environnemental.

Poursuivant la dynamique de la première période à l'issue de laquelle 14 lauréats ont été désignés en août 2018, cette seconde période porte à 27 le nombre de lauréats pour les deux périodes, et permet le développement de projets d'une puissance cumulée de 73,6 MW. Ces 13 nouveaux projets permettront de produire annuellement 140,1 GWh, soit la consommation d'environ 30 000 foyers, situés notamment en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence Alpes Côte d'Azur, mais également en Bourgogne-Franche-Comté et en Ile-de-France.

Parmi les 13 lauréats, **5 se sont engagés à recourir à l'investissement ou le financement participatif sur leur projet, en intégrant des collectivités et des particuliers au financement ou à la gouvernance de leur projet. Ces lauréats verront leur prime majorée de 1 ou 3 €/MWh.**

Au travers des résultats de cette seconde période, la filière hydroélectrique confirme sa compétitivité économique sur des petites installations avec **un prix moyen de 87,1 €/MWh.**

Les résultats de cet appel d'offres s'inscrivent dans les objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie, qui prévoit que les volumes annuels de 35 MW soient pérennisés jusqu'en 2024.

« Le développement de la filière hydroélectrique est indispensable à la réalisation de nos objectifs de décarbonation de notre production d'énergie et de transition énergétique. La dynamique de cet appel d'offres se confirmera dans les prochaines années avec la mise en œuvre des projets lauréats et la poursuite du développement d'une hydroélectricité compétitive et respectueuse de l'environnement ». François de Rugy, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire.

La troisième période de candidature à l'appel d'offres sera lancée en décembre 2019.

Lauréats de la période 2 de l'appel d'offres 2017/S 082-159305 portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations hydroélectriques - Développement de la petite hydroélectricité

Famille 1: installations implantées sur de nouveaux sites

Nom du Projet	Candidat	Puissance de l'installation (MW)	Région
<u>Praz</u>	AKUO ENERGY DES ALPES	3,000	Auvergne-Rhône-Alpes
Centrale Hydroélectrique de l' <u>Abéous</u>	Société SAS MTPS	3,370	Provence Alpes Côte d'Azur
<u>PECLET</u>	GEG <u>ENeR</u>	3,650	Auvergne-Rhône-Alpes
<u>Villette</u>	AKUO ENERGY DES ALPES	3,800	Auvergne-Rhône-Alpes
Aménagement hydroélectrique de la <u>Vionène</u>	Métropole Nice Côte d'Azur	2,100	Provence Alpes Côte d'Azur
<u>COURCHEVEL</u>	GEG <u>ENeR</u>	3,684	Auvergne-Rhône-Alpes
Centrale hydroélectrique du <u>Parpailon</u>	Centrale hydroelectrique du <u>Parpailon</u>	3,660	Provence Alpes Côte d'Azur
Centrale hydroélectrique de <u>St-Gingolph</u>	SAS Hydro Morge Franco Suisse	2,500	Auvergne-Rhône-Alpes

Famille 2 : installations équipant des seuils existants

Nom du Projet	Candidat	Puissance de l'installation (MW)	Région
<u>SWT6</u>	SHEMA	1,458	Auvergne-Rhône-Alpes
Centrale hydroélectrique de <u>Reallon</u>	Groupement Société Du Canal de Provence et d'aménagement de la Région Provençale / <u>Commune de Reallon</u>	2,915	Provence Alpes Côte d'Azur
<u>Suresnes</u>	Groupement VNF-VALOREM	1,930	Ile-de-France
<u>Vives-Eaux</u>	Groupement VNF-VALOREM	1,900	Ile-de-France
<u>Pagny</u>	Groupement VNF-VALOREM	2,680	Bourgogne-Franche-Comté